

COMpte RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} OCTOBRE 2019

Date de la convocation : 13/09/2019.

Date d'affichage : 13/09/2019.

L'an deux mil dix-neuf, le premier octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, Première Adjointe, Madame Anne-Marie BACHOLLET, Quatrième Adjointe, Mesdames Marie-Thérèse DURAND, Elisabeth LÉLU, Raymonde REGNIER et Messieurs Sébastien CIUDAD, Benoît DEBRY, Jean-François OCHAT.

Absents : Mesdames Florence HUBERT, Nathalie JOUANNEAU et Messieurs Fabrice BALLE, Christophe MILLOT, Michel PIGOURY, Alain VERRIER.

ORDRE DU JOUR :

1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**

2 **Approbation du compte-rendu de la séance du 8 juillet 2019.**

3 **ADMINISTRATION FINANCES**

a) Subventions exceptionnelles sollicitées pour 2020.

4 **ADMINISTRATION GENERALE**

b) Installation d'un conseiller municipal suite à démission.

c) Réseau de chaleur existant : bail emphytéotique administratif entre la collectivité et le SIEEEN.

d) Transmission électronique des actes administratifs et des budgets, convention entre l'Etat et la collectivité.

e) Personnel communal : mise en place d'un régime d'astreintes et de permanences, mise à disposition du personnel des écoles auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles du Val du Sauzay.

f) Rue des Lods : attribution de numérotations communales.

g) Acquisition et don d'œuvre d'art au musée Auguste Grasset.

h) Présentation des rapports annuels 2018 sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable des S.I.A.E.P. de la Bourgogne nivernaise et des Vaux du Beuvron.

5 **QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était réuni et a ouvert la séance.

Il propose à l'assemblée de rajouter un sujet à l'ordre du jour de cette séance, à savoir :

- approbation de la motion de l'AMRF contre la réforme des services de la DDFIP.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont entériné tous les sujets à l'ordre du jour de la présente réunion.

1 – APPROBATION SEANCE DU 8 juillet 2019

M^{me} Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité des présents.

Suite à la démission officielle de Monsieur Anthony LEFORESTIER en tant que conseiller municipal et, conformément à l'article L 270 du Code Electoral, **Monsieur Sébastien CIUDAD a été installé en qualité de conseiller municipal.**

2– ADMINISTRATION – FINANCES

- a) Le Conseil Départemental de la Nièvre a mis en place, en 2019, un budget participatif ouvert sur les 17 cantons de la Nièvre aux projets associatifs et/ou individuels, dans ce cadre, Monsieur le Maire a fait part à l'assemblée que trois dossiers (ancien canton de VARZY) ont été déposés auprès du Conseil Départemental de la Nièvre. Monsieur le Maire donne connaissance des trois projets, à savoir :

Association des Amis du Vieux Varzy

Création et installation de grilles aux fenêtres et à la porte d'entrée de l'huilerie communale (coût de 3 500,00 €).

Association CLEF

Acquisition de matériels scéniques et de sonorisation (coût de 6 873,00 €).

M. Robin MARGERIN

Création d'une Webradio sous le nom de « Radio Bazar » et acquisition de matériel radio (coût de 6 460,00 €).

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé qu'en 2020, une participation financière communale serait octroyée au bénéficiaire retenu par le Conseil Départemental :

Association des Amis du Vieux Varzy

1 800,00 €.

Association CLEF

500,00 €.

M. Robin MARGERIN

Montant de la participation financière communale à déterminer.

3- ADMINISTRATION – GENERALE

- b) Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont approuvé le contenu du projet de bail emphytéotique administratif qui sera passé avec le SIEEEN afin de lui permettre d'assurer ses obligations en matière d'exploitation de réseau de chaleur (occupation du domaine public - chaufferie jouxtant la salle polyvalente).
- c) A l'unanimité, l'assemblée délibérante a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention entre l'Etat et la collectivité afin de bénéficier du dispositif de transmission électronique des actes administratifs et des documents budgétaires.
- d) Suite à l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion de la FPT de la Nièvre, les conseillers municipaux ont décidé unanimement de mettre en place, au 1^{er} novembre 2019, le régime d'astreintes et de permanences des agents communaux de la filière technique (plan neige, saison de chauffe de la chaufferie du réseau public de chaleur, marchés, foires, fête de la musique, brocantes, feu d'artifice, marché de Noël, repas citoyen et repas des Aînés).
- e) Suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion de la FPT de la Nièvre, le conseil municipal à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire à acter une convention de mise à disposition du personnel des écoles de Varzy avec le Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles du Val du Sauzay. Cette mise à disposition d'une durée de trois ans (à compter du 1^{er} octobre 2019) concerne quatre agents municipaux et permettra à la commune de remettre en recouvrement auprès du syndicat le remboursement les salaires et charges patronales de ce personnel.
- f) En l'absence de numérotations communales concernant les biens de Mme Irène O'DUFFY et de M. Peter MCTAGGART sis à Varzy – rue des lods, l'assemblée délibérante a décidé d'attribuer les numéros 1bis et 1ter à ces propriétés et d'en informer officiellement le C.D.I. Foncier de Nevers.
- g) Sur propositions de Monsieur Jean-Michel ROUDIER, Adjoint au Conservateur Départemental des Musées de la Nièvre, les conseillers municipaux ont approuvé l'acquisition d'un tableau de Rex Barrat intitulé « vue de la Loire aux Loges » et ont accepté les généreux dons de Mme Lucienne DEGUERGUE (domiciliée dans la commune) concernant un petit buste en marbre représentant Marie-Antoinette et une lithographie de Jeanne HÉBUTERNE.
- h) Conformément au code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante a unanimement émis un avis favorable aux rapports 2018 relatifs aux prix et à la qualité du service public d'eau potable des S.I.A.E.P. de la Bourgogne Nivernaise et des Vaux du Beuvron.
- i) Suite à la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de soutenir la motion adoptée lors du Congrès des Maires Ruraux en septembre 2019 contre la réorganisation en cours des services de la Direction Départementale des Finances Publiques se traduisant par une diminution nette des services que ce soit aux collectivités locales, aux entreprises ou aux citoyens.

QUESTIONS DIVERSES

☞ **Association des Amis du Vieux Varzy**

Au delà des travaux de grilles aux fenêtres et à la porte d'entrée de l'huilerie, il sera nécessaire d'engager une étude de travaux, courant 2020, pour la mise en œuvre d'un système électrique de temporisation éclairant à la demande les principaux objets exposés.

☞ prochaine commission des finances : le 24/10.

☞ Le 31/10 : présentation de la première étape de l'étude « reconquête et redynamisation du centre ville » et des suites qui vont lui être données.

☞ Le 20/11 : marquage des affouages 2019 et le tirage au sort est prévu le 27/11.

☞ Le 27/11 : Visite du Parlement Européen à Strasbourg pour une trentaine d'élèves issus des classes de 3^{ème} et de Terminale Bac Pro du Lycée-Collège de Varzy.

☞ Diverses manifestations auront lieu à Varzy en novembre et décembre prochains
2/11 : dîner concert, 16/11 : gala de danse, 1^{er}/12 : marché de Noël, 7/12 : repas des Aînés,
19/12 : spectacle de Noël des écoles, 31/12 : repas de la St-Sylvestre.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 heures 45 minutes.

Le Maire
Gilles NOËL



Affichage : 16/10/2019